

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE BUZIET (Pyrénées Atlantiques)**

Le dix neuf mars deux mille vingt et un à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle l'Ostalet, sous la présidence de Mme TOUVARD Fabienne, Maire.

Etaient présents : MM. Jean-Philippe FLORENCE, Mmes Patricia MAUNAS, Nathalie BROCAS, MM. Sébastien LEMOIGNE, Vincent FRÉCHOU, Philippe BORDENAVE, Mme Isabelle LESUEUR, M. Bernard PAUZADER.

Délégations de vote :

Absents/excusés : Lionel DUCROS, David BONNAVENTURE.

Secrétaire de Séance : M. Vincent FRÉCHOU

Date de la convocation : 9 mars 2021 – Affichage : 9 mars 2021

Objet : Etat récapitulatif annuel des élus

Le Maire rappelle qu'il doit être établi chaque année un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros et en brut¹, dont bénéficient les élus siégeant au Conseil Municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en son sein et au sein de tout syndicat mixte² ou au sein de toute société d'économie mixte ou société publique locale ou filiale d'une de ces sociétés (article L.2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Cet état est communiqué aux élus avant l'examen du budget.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après avoir pris connaissance du document établi,

PREND ACTE de l'état récapitulatif annuel des indemnités des élus pour l'année 2020, ci-après annexé.

Le Maire,

Fabienne TOUVARD



REÇU
le 30 MARS 2021
BOUR-PRÉFECTURE
CLERMONT-AU-PUY

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme*

¹ Réponse ministérielle, J.O., Sénat, 9 juillet 2020, p.3179, Q. n° 13161.

² Les mandats et fonctions exercés au sein des syndicats de communes ne sont pas concernés.

ÉTAT RÉCAPITULATIF ANNUEL DES INDEMNITÉS DES ÉLUS POUR L'ANNÉE 2020

Élus	Mandats/Fonctions	Indemnités de toutes natures au titre de ces mandats et/ou fonctions		Montant total
		Indemnités de fonction	Autres ⁴	
MAXENTI Alfred	Maire	...3217,84. euros (<i>montant brut</i>)		3217,84 euros
TOUVARD Fabienne	Maire	...7074,84. euros (<i>montant brut</i>)		7074.84 euros
FLORENCE Jean-Philippe	1 ^{er} adjoint	...3995.96. euros (<i>montant brut</i>)		3995.96 euros
DUCROS Lionel	2 ^{ème} adjoint	...3995.96. euros (<i>montant brut</i>)		3995.96 euros
MAUNAS Patricia	3 ^{ème} adjointe	...2746,69. euros (<i>montant brut</i>)		2746.69 euros

⁴ Les avantages en nature par exemple (affectation d'un logement, etc.).